



PLAN COMMUNAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION VILLE DE VERVIERS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 3 DATE : 20/07/21 HEURE : 11H00

INSTABILITÉ DES IMMEUBLES SUITE AUX INONDATIONS

La Ville de Verviers a mis en place des équipes composées d'un technicien de la Ville, d'un ingénieur en stabilité et d'un policier.

Ces équipes ont patrouillé dans tous les quartiers les plus sinistrés et potentiellement rendus instables par la montée exceptionnelle des eaux de la Vesdre.

Ils ont examiné de nombreux immeubles de l'extérieur et, lorsque cela s'avérait nécessaire, ils en ont également analysé l'intérieur.

Plusieurs cas se présentent :

- l'immeuble ne présente **pas des signes d'instabilité** : pas de suivi nécessaire par la Ville
- l'immeuble est **instable et nécessite une démolition urgente** : la Ville prend un arrêté de démolition et se charge des travaux de démolition ; les frais seront répercutés au propriétaire
- l'immeuble présente **des signes d'instabilité mais ne nécessite pas une démolition urgente** : la Ville prend un arrêté d'inaccessibilité qui sera affiché sur la porte par la police et envoyé au propriétaire ; l'arrêté signifie que l'immeuble n'est plus accessible, les habitants ne peuvent donc plus accéder à leur habitation. Seuls les services de secours, les services techniques de la Ville, les architectes, les ingénieurs en stabilité et les entrepreneurs sont autorisés à entrer. Pour lever l'arrêté, le propriétaire devra faire un appel à un architecte ou un ingénieur en stabilité afin de définir les travaux à réaliser. Une fois les travaux réalisés, la Ville pourra lever l'arrêté, sur base d'un rapport de l'architecte ou de l'ingénieur en stabilité.

Par ailleurs, chaque propriétaire, en cas de doutes, devrait faire appel à un architecte ou un ingénieur en stabilité. Si celui-ci constate un risque d'instabilité mettant en péril la sécurité, il doit contacter le service des Travaux – 087 327 502 – travaux-ba@verviers.be.

En cas d'instabilité flagrante et menaçante, le propriétaire doit contacter les services de secours : le 112.

CONTACT

Florence RITTWEGER

Directrice du Département technique
Ville de Verviers
Pont de Sommeleville 2 - 4800 VERVIERS
Tél: 087/327.570



La Bourgmestre

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Muriel Targnion'.

Muriel TARGNION